



Le Denier de l'église

LE MOT DE L'ÉVÊQUE

Chers amis,

Depuis le jour de votre baptême, l'Église se tient fidèlement à vos côtés pour vous accompagner sur votre chemin de Foi et lors de chacune des grandes étapes de votre vie.

Pour accueillir le plus largement possible tous ceux qui le désirent mais aussi pour célébrer, les sacrements et annoncer l'Évangile, les prêtres et les laïcs en mission dans notre diocèse ont besoin de votre soutien financier. L'Église ne vit que de dons !

Dans la période difficile que connaît l'Église, votre participation au Denier sera un signe fort de fidélité et de solidarité avec la grande famille des catholiques.

En vous remerciant pour votre engagement à nos côtés, je vous porte dans mes prières.

Bien en communion.

**+ Mgr Hervé Gosselin,
évêque d'Angoulême**

La mission de l'Eglise consiste à être au service de tous par toutes nos activités : catéchèse, célébration des baptêmes, des mariages, des obsèques, entretien de nos bâtiments du culte, actions de solidarité, initiatives de formation.

Je fais un don en ligne



Si vous désirez mettre en place un prélèvement automatique, veuillez imprimer le document ci-dessous :

CHEQUES-ESPECES-OU-PRELEVEMENTS-dons-Nov2022

[Télécharger](#)

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 26/01/2026 -

<https://charente.catholique.fr/services/soutenir-le-diocese/les-dons-possibles/le-denier-de-leglise/>